



Aide à l'achat d'un 1^{er} équipement de Sécurité Routière - Rehausseur auto Groupe 2/3



La demande d'aide doit impérativement être envoyée avant le 15 décembre de l'année. Une tolérance est accordée jusqu'au 8 janvier de l'année N+1 pour les achats de décembre

Votre enfant grandit, le CAES de l'ex SNEPC participe à l'achat d'un équipement de sécurité de type rehausseur de groupe 2/3.

Nous vous accorderons une aide de 75% de la facture dans la limite de **30 €** sur présentation d'une facture (Une seule subvention par enfant d'un âge égal ou inférieur à 10 ans).

Cette subvention est accordée aux adhérents internes à jour de leur cotisation.

Pour obtenir votre subvention, vous devez fournir :

- Le formulaire de demande joint,
- La facture de l'achat du rehausseur,
- Votre RIB pour une 1^{ère} demande ou en cas de changement de banque

Demande à envoyer par courrier à l'adresse suivante :

**Nathalie VERPILLOT
Centre d'examens des permis de conduire
17 avenue du Grand Sablon
38700 LA TRONCHE**



Formulaire de demande

Aide pour l'achat d'un rehausseur (658228)

La demande d'aide doit impérativement être envoyée avant le 15 décembre à l'adresse suivante :

***Nathalie VERPILLOT – Centre d'examens des permis de conduire
17 avenue du Grand Sablon 38700 LA TRONCHE***

Nom et prénom de l'adhérent : _____

Nom et prénom du bénéficiaire : _____

Adresse mail : _____

- Facture de l'achat du rehausseur

Date : _____

Signature du demandeur

réservé au CAES

Date de réception de la demande : _____

- Justificatif

Montant : _____ - Date de paiement : _____